



Médoc
24 janvier 2023

Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028



Atelier 1 :

Axe 1 « Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux »

Structures présentes à l'atelier

AAPAM
ADAV 33
Aide@venir
Bordeaux mécènes solidaire
CCAS de Castelnau
CCAS de Sainte-Hélène
D2C Médoc
Département de la Gironde
ESAT / ADAPEI
La Boussole Médoc
Les Tourelles
MSA
OSE l'Humanitaire

Contact : Jean-Paul ROBIN
05 56 99 18 62
jp.robin@gironde.fr

Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Priorité « Accès aux droits : renforcer la coordination territoriale avec les partenaires (CAF, MSA, CCAS/CIAS) et le développement de services mobiles (bus santé mobile) ».

Accueil social inconditionnel

- Création de **lignes téléphoniques « partenaires »** efficaces : des référents identifiés pour chaque organisme, que chaque partenaire puisse contacter
- **Transversalité, interconnaissance, et décloisonnement :**
 - Proposer une **rencontre annuelle** entre tous les partenaires de droit commun pour décloisonner et permettre de réajuster les réponses en fonction de l'évolution des problématiques
 - **Sensibilisation et formalisation des élus** aux réponses de 1^{er} niveau, pour les communes dépourvues de travailleurs sociaux.
 - Proposer une **ligne verte** réservée aux élus / secrétaires de mairies pour s'informer
 - Proposer un **kit** pour les secrétaires de mairie
 - **Communiquer** sur les annuaires existants
 - Organiser des **forums (thématiques)** à destination des professionnels du territoire dont les CCAS, les acteurs sociaux, médico-sociaux
 - Travailler sur des **conventions coconstruites** avec des journées annuelles de bilan / perspectives
- Développer une **porte d'entrée unique** à compétences multiples
- S'appuyer sur des **conventions partenariales**
- **Partenariats financiers** avec les communes comme acteurs au même titre que les intercommunalités
- Mutualiser les dispositifs « **aller vers** » en s'appuyant sur l'existant
- **Proposer des annuaires** par thématique et notion d'un référent accueillant qui reçoit pour la 1^{ère} fois le demandeur (le 1^{er} accueillant reste l'accueillant pendant le parcours)
- Travailler l'**accueil des lieux ouverts** au public
- **Ne pas démultiplier** les lieux d'accueil sur des territoires proches, mutualiser/ partager les locaux
- **Partage d'expériences** entre agents d'accueil, favoriser l'interconnaissance
- **Formation** des 1^{ers} accueillants pour mieux connaître les ressources locales



Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

Médiation numérique

- Développer des **ateliers numériques dans les collèges**, établissements équipés en matériel informatique, avec un facilitateur, et associer des personnes en situation de fragilité (lien intergénérationnel). Envisager cet espace comme un centre de ressources ouvert au grand public hors temps scolaire.
- Démultiplier les **ateliers numériques collectifs**
- Favoriser le **lien** entre les différents **conseillers numériques du territoire**
- Pérenniser les **conseillers numériques**, voire les développer
- Développer des **services civiques** pour les jeunes (ex. de lieu : médiathèque)
- **Sensibiliser les lycéens** aux démarches en ligne / ouverture de droits
- **Mobiliser des retraités** pour consolider des accompagnements
- Mettre à disposition un **poste numérique** dans chaque commune pour les personnes qui « maîtrisent »
- Identifier et **faire connaître** les lieux où les personnes peuvent avoir accès à l'outil informatique
- Créer des formulaires internet adaptés à une situation smartphone et synthèse vocale
- Proposer **une aide directe** par téléphone / tchat / visio pour accompagner les personnes en direct lorsqu'elles remplissent des formulaires
- **Développer les services itinérants** type véhicule France services sur le territoire
- **Sensibiliser** les plus jeunes et les personnes âgées par rapport au frein lié à la cyber sécurité

Solidarité alimentaire

- Se rencontrer pour travailler des **projets communs**, mieux se connaître
- Favoriser les **journées de ramassage** des invendus les mêmes jours afin de mieux répartir l'accès à l'offre alimentaire par les associations > (une plateforme de distribution à l'échelle du Médoc)
- Développer avec la **grande distribution** un concept **anti gaspi**
- Créer des **casiers alimentaires solidaires de retrait** (identiques aux casiers des maraîchers) avec un système de jetons pour « payer » des casiers accessibles à toute heure et tous les jours (en remplacement des bons alimentaires) et développer des partenariats avec les grandes surfaces, producteurs pour remplir les casiers
- Développer des **frigos anti gaspi** (notamment le week-end)
- Aider les associations à trouver des **bénévoles**
- Développer des **épiceries solidaires mobiles** (type La Boussole)
- **Harmoniser les critères** d'accès aux aides alimentaires (critères trop différents)
- Réfléchir à la gratuité des repas dans les **collèges** ; à défaut indexer le pris sur les revenus.
- Utiliser les **cuisines des collèges** pour faire des ateliers cuisine en lien avec la banque alimentaire, qui valoriseraient les invendus
- Mettre en lumière les **ressources du territoire** sur les solutions existantes > **cartographie** de l'ensemble des initiatives
- **Mettre en lien** des producteurs locaux avec les 3 épiceries solidaires existantes
- Développer des épiceries solidaires dans le **Nord Médoc**.
- Promouvoir le **réseau des épiceries solidaires auprès des producteurs** pour qu'elles soient mieux connues du secteur agricole
- Valoriser les produits périmés pour **nourrir les animaux**
- Créer des **jardins partagés**
- Créer une **entreprise adaptée** qui puisse reconditionner les produits, avec les publics en vulnérabilité